

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF

AFA ADA

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF
11^e COLLOQUE ANNUEL

Les méthodes en droit administratif



Rennes, les 7, 8 & 9 juin 2017
Faculté de Droit et de Science politique
Amphithéâtre Toullier

9^e Printemps de la recherche
Léon Aucoc

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

INSTITUT DU DROIT PUBLIC
ET DE LA SCIENCE
POLITIQUE



Faculté de Droit
et de Science
Politique

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

Direction de la Recherche et de l'Innovation

METROPOLE
Rennes
vivre en intelligence

Région
BRETAGNE

UNIVERSITÉ
**BRETAGNE
LOIRE**



Institut
Catholique
de Rennes

ES
rennes

INSTITUT DE QUALITÉ
DROIT ET EUROPE
MIRIAM CHÉRISSÉ

DCS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE RENNES

Mercredi 7 juin 2017

**9^e PRINTEMPS DE LA RECHERCHE EN DROIT
ADMINISTRATIF**

Léon Aucoc



Présidence : Anne-Laure GIRARD, Professeur à l'Université de Poitiers

15h00 - Léon Aucoc, une vision actuelle du service public

Quentin BARNABÉ, Doctorant à l'Université Rennes I

15h30 - La doctrine économique de Léon Aucoc

Mathieu GARNESSON, Doctorant à l'Université Panthéon-Assas Paris II

16h00 - L'État de droit de Léon Aucoc

Mickaël LAVAINÉ, Docteur de l'Université de Bretagne Occidentale

16h30 - Léon Aucoc, le juge administratif et les recours

Pierre-Yves SAGNIER, Doctorant à l'Université Lille II

Jeudi 8 juin 2017

8h45 - Accueil des participants

9h00 - Allocutions d'ouverture

9h30 - **Rapport introductif : Méthodes et droit administratif**

Yves GAUDEMET, *Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II, membre de l'Institut*

Première partie : « Dire »

Matinée

Présidence : Jacques MOREAU, *Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II*

10h00 - **Écrire : l'influence de la légistique sur les caractéristiques du droit administratif**

Aude ZARADNY, *Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*

10h30 - **Comprendre : le juge administratif a-t-il une méthode d'interprétation ?**

Jean-Jacques LOUIS, *Président du Tribunal administratif de Rennes*

11h00 - Débats et pause

11h30 - **Peser : la recherche du juste équilibre par le juge administratif**

Mattias GUYOMAR, *Conseiller d'État*

12h00 - **Énoncer : les méthodes de rédaction des décisions de justice en droit administratif**

Fanny MALHIÈRE, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne*

12h30 - Débats puis déjeuner

Après-midi

Présidence : Agathe VAN LANG, *Professeure à l'Université de Nantes*

14h30 - **Transmettre : les méthodes d'enseignement du droit administratif**

Jacques CAILLOSSE, *Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II*

15h00 - **Penser : pour une épistémologie de la science du droit administratif ?**

Régis PONSARD, *Maître de conférences à l'Université de Reims*

16h00 :

Remise du prix de thèse de l'AFDA

Assemblée générale de l'AFDA

Vendredi 9 juin 2017

Deuxième partie : « Faire »

Matinée

Présidence : Marie-Laure MOQUET-ANGER, *Professeur à l'Université Rennes I*

9h30 - Organiser la pluralité : le fonds commun des droits administratifs en Europe

Giacinto DELLA CANANEA, *Professeur à l'Université de Rome « Tor Vergata »*

10h00 - Externaliser : l'influence des méthodes économiques sur les modalités de l'action administrative

Léo VANIER, *Docteur de l'Université Grenoble-Alpes*

10h30 - Convaincre : les méthodes non autoritaires des autorités administratives

Hélène HOEPPFNER, *Professeur à l'Université Toulouse I Capitole*

11h00 - Débats puis déjeuner

Après-midi

Présidence : Jacques PETIT, *Professeur à l'Université Rennes I*

14h00 - Compter : l'influence des méthodes comptables sur les règles du droit administratif

Louis BAHOUAGNE, *Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

14h30 - Calculer : l'influence des algorithmes sur l'édiction des décisions administratives

Lucie CLUZEL-MÉTAYER, *Professeur à l'Université de Lorraine*

15h00 - Rapport de synthèse

Jean-Yves CHÉROT, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*

Colloque organisé par l'Association française pour la recherche en droit administratif et par l'Institut du droit public et de la science politique (EA 4640), avec le concours de l'Université Rennes I, de la Faculté de Droit et de Science politique de Rennes, de Rennes-Métropole, de la Région Bretagne, de l'Université Bretagne-Loire, de l'Institut de l'Ouest Droit et Europe (UMR CNRS 6262) par l'intermédiaire de deux de ses départements (le Centre de recherches européennes de Rennes et le Centre d'histoire du droit), de Droit et changement social (UMR CNRS 6297), de l'Institut catholique de Rennes, de l'École normale supérieure de Rennes et du Tribunal administratif de Rennes.

Localisation : Amphithéâtre Toullier, Faculté de Droit et de Science politique de Rennes, 9 rue Jean-Macé, 35042 Rennes

Contact : Mme Isabelle Clerc (isabelle.clerc@univ-rennes1.fr)